RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 01214
Numéro SIREN : 433 536 190
Nom ou dénomination : ACAF

Ce dépôt a été enregistré le 23/04/2019 sous le numéro de dépôt B2019/004952

Greffe du Tribunal de Commerce de Grenoble : dépôt n° 4952 en date du 23/04/2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ACAF — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 15 RUE DE BELLEDONNE 38320 EYBENS CEDEX — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET : 4 3 3 5 3 6 1 9 0 0 0 0 8 8 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122018 Net 3	N-1 31122017 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	27 575	AG 27 575		
	Fonds commercial (1)	AH	2 400 241	AI	2 400 241	2 400 241
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	68 822	AK 68 822	0	0
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	512 383	AS 469 532	42 851	36 645
	Autres immobilisations corporelles	AT	899 992	AU 624 384	275 608	338 742
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	86 705	BG	86 705	86 705
	Autres immobilisations financières*	BH	33 728	BI	33 728	33 667
	TOTAL (II)	BJ	4 029 446	BK 1 190 313	2 839 133	2 896 000
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	610 137	BM	610 137	450 333
	En cours de production de biens	BN	4 409 684	BO 139 762	4 269 922	4 859 145
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	5 816 489	BY 119 935	5 696 554	4 354 290
	Autres créances (3)	BZ	955 550	CA	955 550	799 878
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	624 000	CE	624 000	624 000
	Disponibilités	CF	233 947	CG	233 947	553 737
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	50 834	CI	50 834	52 466
	TOTAL (III)	CJ	12 700 641	CK 259 697	12 440 943	11 693 849
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	16 730 086	1A 1 450 011	15 280 076	14 589 848

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 120 433 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° 000143 en Euros.

CABINET MURAZ PAVILLET

Cegid Group

DGFiP N° 2051 2019

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ACAF — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 500 000)	DA	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	522 519	522 519
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50 000	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	414 625	414 625
	Report à nouveau	DH	2 503 354	2 059 776
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	495 830	493 578
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	4 486 327	4 040 498
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	373 092	404 519
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	373 092	404 519
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 394	1 983
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	373 259	373 259
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 741 463	3 685 566
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 101 170	1 781 479
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	4 203 370	4 244 930
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		57 614
	TOTAL (IV)	EC	10 420 656	10 144 831
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	15 280 076	14 589 848

RENVOIS

(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	10 420 656	10 144 831
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ACAF — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue biens*	FD		FE	FF		
	Production vendue services*	FG	21 724 367	FH	FI	21 724 367	17 402 141
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	21 724 367	FK	FL	21 724 367	17 402 141
	Production stockée*				FM	(568 178)	1 707 496
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	290 543	192 962
	Autres produits (1) (11)				FQ	22 009	69 152
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	21 468 741	19 371 751
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	7 753 904	7 418 657
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(159 804)	(64 600)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	5 633 081	4 628 286
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	308 895	273 142
	Salaires et traitements*				FY	5 068 952	4 488 039
	Charges sociales (10)				FZ	2 023 035	1 733 482
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	90 638	106 485
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	52 131	154 142
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	40 706	41 300
	Autres charges (12)				GE	52 600	15 416
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	20 864 137	18 794 347
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	604 605	577 403
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	51 914	45 470
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	51 914	45 470
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	2	989
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	2	989
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	51 912	44 481
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	656 517	621 884

Cegid Group

DGFiP N° 2053 2019

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ACAF — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 500	1 080
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 500	1 080
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	19 762	2 849
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 864	1 080
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	22 626	3 929
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(21 126)	(2 849)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	26 160	18 261
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	113 401	107 197
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	21 522 155	19 418 300
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	21 026 326	18 924 723
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	495 830	493 578
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	144 982	153 925
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Cf état annexe	22 626	1 500

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

SAS ACAF
38320 EYBENS CEDEX

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 6
Permanence ou changement de méthodes 6
Informations générales complémentaires 6
Informations complémentaires (CICE) 7

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 7
Etat des amortissements 8
Etat des provisions 8
Etat des échéances des créances et des dettes 9
Composition du capital social 9
Fonds commercial 10
Autres immobilisations incorporelles 10
Evaluation des immobilisations corporelles 10
Evaluation des amortissements 10
Titres immobilisés 10
Evaluation des matières et marchandises 11
Evaluations des produits et en cours 11
Opérations à long terme 11
Evaluation des créances et des dettes 11
Dépréciation des créances 11
Disponibilités en Euros 11
Produits à recevoir 11
Charges à payer 12
Charges et produits constatés d'avance 12

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'effectif moyen 12

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Montant des engagements financiers 12
Engagement en matière de pensions et retraites 13
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures 14

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Transferts de charges 14

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 15 280 075.66 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 21 724 366.67 Euros et dégageant un bénéfice de 495 829.63 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société ACAF, filiale de Financière ERJO, fait l'objet d'une convention d'intégration fiscale en application des articles 223-A et suivants du Code Général des Impôts, depuis le 01/01/2005.
La convention prévoit d'effectuer la répartition des charges fiscales entre les différentes sociétés filiales dans la situation qui aurait été la leur en absence d'intégration, sans leur accorder aucun avantage fiscal. La différence entre l'impôt effectivement dû par le groupe et la somme des contributions des différentes sociétés du groupe est appréhendée par la société mère.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- Chiffre d'affaires :

Les opérations de construction d'ascenceurs neufs et de grosse réparations sont comptabilisées en chiffre d'affaires à l'achèvement des travaux.
Pendant la période de réalisation, les coûts sont comptabilisés en travaux en cours. Les facturations clients (situations de travaux) sont inscrites au passif du bilan dans le compte "autres dettes".

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 234 172 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a pour objet d'améliorer la comptétitivité des entreprises et ainsi nous permettre de réaliser des efforts en matière d'investissement, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, et de reconstitution de notre fonds de roulement.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	2 496 638		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	483 589		28 794
Installations générales agencements aménagements divers	694 635		
Matériel de transport	45 377		3 025
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	155 064		1 891
TOTAL	1 378 665		33 710
Prêts, autres immobilisations financières	120 372		2 925
TOTAL	120 372		2 925
TOTAL GENERAL	3 995 675		36 635

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			2 496 638	2 496 638
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			512 383	512 383
Installations générales agencements aménagements divers			694 635	694 635
Matériel de transport			48 402	48 402
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			156 955	156 955
TOTAL			1 412 375	1 412 375
Prêts, autres immobilisations financières		2 864	120 433	120 433
TOTAL		2 864	120 433	120 433
TOTAL GENERAL		2 864	4 029 446	4 029 446

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	96 397			96 397
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	446 945	22 587		469 532
Installations générales agencements aménagements divers	366 993	62 416		429 409
Matériel de transport	39 738	2 980		42 718
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	149 603	2 654		152 257
TOTAL	1 003 279	90 638		1 093 916
TOTAL GENERAL	1 099 676	90 638		1 190 313

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	22 587				
Instal.générales agenc.aménag.divers	62 416				
Matériel de transport	2 980				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 897	757			
TOTAL	89 881	757			
TOTAL GENERAL	89 881	757			

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	77 000		47 000		30 000
Garanties données aux clients	37 805		25 133		12 672
Autres provisions pour risques et charges	289 714	40 706			330 420
TOTAL	404 519	40 706	72 133		373 092

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	118 717	21 045	0		139 762
Sur comptes clients	162 277	31 086	73 428		119 935
TOTAL	280 994	52 131	73 428		259 697
TOTAL GENERAL	685 513	92 837	145 561		632 789
Dont dotations et reprises d'exploitation		92 837	145 561		

La provision sur litige prend en compte des risques sur des affaires en cours.
Les autres provisions sont constituées pour moitié d'une provision pour risque complet qui couvre les dépenses futures liées aux contrats d'entretiens étendus, et pour l'autre moitié d'une provision pour risque qui comprend des obligations légales (décret), des dépenses aprè facturation, et autres risques divers.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	86 705	86 705	
Autres immobilisations financières	33 728	33 728	
Autres créances clients	5 816 489	5 816 489	
Personnel et comptes rattachés	14 881	14 881	
Taxe sur la valeur ajoutée	55 410	55 410	
Groupe et associés	620 422	620 422	
Débiteurs divers	264 837	264 837	
Charges constatées d'avance	50 834	50 834	
TOTAL	6 943 305	6 943 305	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 394	1 394		
Emprunts et dettes financières divers	338 303	338 303		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 741 463	3 741 463		
Personnel et comptes rattachés	438 050	438 050		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	654 937	654 937		
Taxe sur la valeur ajoutée	851 802	851 802		
Autres impôts taxes et assimilés	156 381	156 381		
Groupe et associés	34 957	34 957		
Autres dettes	4 203 370	4 203 370		
TOTAL	10 420 656	10 420 656		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	131.5800	3 800			3 800

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Acquisition		534 196	1 530 910	2 065 106	
APS 34			335 135	335 135	
Total		534 196	1 866 045	2 400 241	

Concernant les fonds de commerce, ils sont valorisés sur la base du nombre de contrat détenus par la société et une dépréciation est comptabilisée lorsque cette dernière devient inférieure à la valeur brute inscrite en comptabilté.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Instal.géné.agenc.aménag.div.	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel informatique	Dégressif et Linéaire	3 ans
Logiciel	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel transport	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Opérations à long terme

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux et en excluant les frais financiers."
Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	39 763
Autres créances	42 674
Disponibilités	2 800
Total	85 237

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 394
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	317 285
Dettes fiscales et sociales	797 091
Autres dettes	521 820
Total	1 637 590

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	50 834
Total	50 834

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	9
Agents de maîtrise et techniciens	75
Employés	71
Total	155

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
plus dc 60 ans		9 442
55 à 59 ans	1 à 5 ans	36 826
50 à 54 ans	6 à 10 ans	54 486
40 à 49 ans	11 à 20 ans	104 508
30 à 39 ans	21 à 30 ans	93 797
moins de 30 ans	plus de 30 ans	28 324
Engagement total		327 383

Hypothèses de calculs retenues

Les engagements de la société en matière d'indémnités de depart à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable. L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon retrospectif avec prorata temporis sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- Paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la date de clôture, ancienneté, statuts, taux de mortalité et salaire brut annuel),

- Données spécifiques à la société (convention collective, hypothèses de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisible du personnel et taux de charges sociales),

- Taux d'actualisation de 1,55 %.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	26 160
Total des allègements	26 160

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Divers sinistres	72 676
Divers IJSS	17 579
Formation	24 371
Aide emploi	30 356
Total	144 982

ACAF
Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
Siège social : 15 rue de Belledonne (38320) EYBENS

433 536 190 RCS GRENOBLE

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 10 AVRIL 2019

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 495 830 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	495 830 €
Auquel s'ajoute le report à nouveau, soit la somme de	2 503 354 €
Soit un bénéfice distribuable	2 999 184 €
A titre de dividendes distribués à l'Associée unique, la somme de	100 000 €
Le solde au compte « Report à nouveau » soit la somme de	2 899 184 €

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 4 386 327 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende	Montant éligible à un abattement de 40 %
31/12/2015	150 000 euros	-
31/12/2016	200 000 euros	-
31/12/2017	50 000 euros	-

Certifié conforme
Le Président

In Extenso

In Extenso Audit
1 bis, bd de la Chantourne
38700 La Tronche

Tél. 04 76 51 70 30
Fax 04 76 51 10 08
grenoble@inextenso.fr
www.inextenso.fr

ACAF

Société par Actions Simplifiée

15, Rue de Belledonne

38 320 EYBENS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

ACAF

Société par Action Simplifiée

15, Rue de Belledonne
38 320 EYBENS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société ACAF,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ACAF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- La note « évaluation des produits et en cours » expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation de ces derniers. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités d'évaluation des produits ainsi que des en cours et nous nous sommes également assurés que la note fournit dans l'annexe est appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas

fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Tronche, le 2 avril 2019

Le Commissaire aux Comptes

In Extenso Audit



Eric CERVERA

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	27 575	27 575				
	Fonds commercial (1)	2 400 241		2 400 241	2 400 241		
	Autres immobilisations incorporelles	68 822	68 822	0	0		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	512 383	469 532	42 851	36 645	6 206	16.94
	Autres immobilisations corporelles	899 992	624 384	275 608	338 742	63 134-	18.64-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	86 705		86 705	86 705		
	Autres immobilisations financières	33 728		33 728	33 667	61	0.18
	Total II	4 029 446	1 190 313	2 839 133	2 896 000	56 867-	1.96-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	610 137		610 137	450 333	159 804	35.49
	En-cours de production de biens	4 409 684	139 762	4 269 922	4 859 145	589 223-	12.13-
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	5 816 489	119 935	5 696 554	4 354 290	1 342 264	30.83
	Autres créances	955 550		955 550	799 878	155 672	19.46
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	624 000		624 000	624 000		
	Disponibilités	233 947		233 947	553 737	319 790-	57.75-
	Charges constatées d'avance (3)	50 834		50 834	52 466	1 632-	3.11-
	Total III	12 700 641	259 697	12 440 943	11 693 849	747 095	6.39
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	16 730 086	1 450 011	15 280 076	14 589 848	690 228	4.73

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 120 433
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 500 000)	500 000	500 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	522 519	522 519		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	50 000	50 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	414 625	414 625		
	Report à nouveau	2 503 354	2 059 776	443 578	21.54
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	495 830	493 578	2 252	0.46
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	4 486 327	4 040 498	445 830	11.03
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	373 092	404 519	31 427-	7.77-
	Provisions pour charges				
	Total III	373 092	404 519	31 427-	7.77-
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		605	605-	100.00-
	Concours bancaires courants	1 394	1 378	16	1.15
	Emprunts et dettes financières diverses	373 259	373 259		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 741 463	3 685 566	55 897	1.52
	Dettes fiscales et sociales	2 101 170	1 781 479	319 690	17.95
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	4 203 370	4 244 930	41 560-	0.98-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		57 614	57 614-	100.00-
	Total IV	10 420 656	10 144 831	275 825	2.72
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	15 280 076	14 589 848	690 228	4.73
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	10 420 656	10 144 831		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2017 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	21 724 367		21 724 367	17 402 141	4 322 226	24.84
Chiffre d'affaires NET	21 724 367		21 724 367	17 402 141	4 322 226	24.84
Production stockée			568 178-	1 707 496	2 275 674-	133.28-
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			290 543	192 962	97 581	50.57
Autres produits			22 009	69 152	47 143-	68.17-
Total des Produits d'exploitation (I)			21 468 741	19 371 751	2 096 991	10.82
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			7 753 904	7 418 657	335 248	4.52
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			159 804-	64 600-	95 204-	147.37-
Autres achats et charges externes *			5 633 081	4 628 286	1 004 795	21.71
Impôts, taxes et versements assimilés			308 895	273 142	35 753	13.09
Salaires et traitements			5 068 952	4 488 039	580 913	12.94
Charges sociales			2 023 035	1 733 482	289 553	16.70
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			90 638	106 485	15 847-	14.88-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			52 131	154 142	102 011-	66.18-
Dotations aux provisions			40 706	41 300	594-	1.44-
Autres charges			52 600	15 416	37 184	241.20
Total des Charges d'exploitation (II)			20 864 137	18 794 347	2 069 790	11.01
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			604 605	577 403	27 201	4.71
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antériems

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	51 914	45 470	6 444	14.17
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	51 914	45 470	6 444	14.17
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2	989	987-	99.80-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2	989	987-	99.80-
2. Résultat financier (V-VI)	51 912	44 481	7 431	16.71
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	656 517	621 884	34 632	5.57
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 500	1 080	420	38.89
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 500	1 080	420	38.89
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	19 762	2 849	16 913	593.72
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 864	1 080	1 784	165.19
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	22 626	3 929	18 697	475.92
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	21 126-	2 849-	18 277-	641.61-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	26 160	18 261	7 899	43.26
Impôts sur les bénéfices (X)	113 401	107 197	6 204	5.79
Total des produits (I+III+V+VII)	21 522 155	19 418 300	2 103 855	10.83
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	21 026 326	18 924 723	2 101 603	11.11
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	495 830	493 578	2 252	0.46

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 15 280 075.66 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 21 724 366.67 Euros et dégageant un bénéfice de 495 829.63 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société ACAF, filiale de Financière ERJO, fait l'objet d'une convention d'intégration fiscale en application des articles 223-A et suivants du Code Général des Impôts, depuis le 01/01/2005.
La convention prévoit d'effectuer la répartition des charges fiscales entre les différentes sociétés filiales dans la situation qui aurait été la leur en absence d'intégration, sans leur accorder aucun avantage fiscal. La différence entre l'impôt effectivement dû par le groupe et la somme des contributions des différentes sociétés du groupe est appréhendée par la société mère.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- Chiffre d'affaires :

Les opérations de construction d'ascenceurs neufs et de grosse réparations sont comptabilisées en chiffre d'affaires à l'achèvement des travaux.
Pendant la période de réalisation, les coûts sont comptabilisés en travaux en cours. Les facturations clients (situations de travaux) sont inscrites au passif du bilan dans le compte "autres dettes".

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 234 172 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a pour objet d'améliorer la comptétitivité des entreprises et ainsi nous permettre de réaliser des efforts en matière d'investissement, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, et de reconstitution de notre fonds de roulement.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	2 496 638		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	483 589		28 794
Installations générales agencements aménagements divers	694 635		
Matériel de transport	45 377		3 025
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	155 064		1 891
TOTAL	1 378 665		33 710
Prêts, autres immobilisations financières	120 372		2 925
TOTAL	120 372		2 925
TOTAL GENERAL	3 995 675		36 635

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			2 496 638	2 496 638
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			512 383	512 383
Installations générales agencements aménagements divers			694 635	694 635
Matériel de transport			48 402	48 402
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			156 955	156 955
TOTAL			1 412 375	1 412 375
Prêts, autres immobilisations financières		2 864	120 433	120 433
TOTAL		2 864	120 433	120 433
TOTAL GENERAL		2 864	4 029 446	4 029 446

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	96 397			96 397
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	446 945	22 587		469 532
Installations générales agencements aménagements divers	366 993	62 416		429 409
Matériel de transport	39 738	2 980		42 718
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	149 603	2 654		152 257
TOTAL	1 003 279	90 638		1 093 916
TOTAL GENERAL	1 099 676	90 638		1 190 313

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	22 587				
Instal.générales agenc.aménag.divers	62 416				
Matériel de transport	2 980				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 897	757			
TOTAL	89 881	757			
TOTAL GENERAL	89 881	757			

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	77 000		47 000		30 000
Garanties données aux clients	37 805		25 133		12 672
Autres provisions pour risques et charges	289 714	40 706			330 420
TOTAL	404 519	40 706	72 133		373 092

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	118 717	21 045	0		139 762
Sur comptes clients	162 277	31 086	73 428		119 935
TOTAL	280 994	52 131	73 428		259 697
TOTAL GENERAL	685 513	92 837	145 561		632 789
Dont dotations et reprises d'exploitation		92 837	145 561		

La provision sur litige prend en compte des risques sur des affaires en cours.
Les autres provisions sont constituées pour moitié d'une provision pour risque complet qui couvre les dépenses futures liées aux contrats d'entretiens étendus, et pour l'autre moitié d'une provision pour risque qui comprend des obligations légales (décret), des dépenses aprè facturation, et autres risques divers.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	86 705	86 705	
Autres immobilisations financières	33 728	33 728	
Autres créances clients	5 816 489	5 816 489	
Personnel et comptes rattachés	14 881	14 881	
Taxe sur la valeur ajoutée	55 410	55 410	
Groupe et associés	620 422	620 422	
Débiteurs divers	264 837	264 837	
Charges constatées d'avance	50 834	50 834	
TOTAL	6 943 305	6 943 305	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 394	1 394		
Emprunts et dettes financières divers	338 303	338 303		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 741 463	3 741 463		
Personnel et comptes rattachés	438 050	438 050		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	654 937	654 937		
Taxe sur la valeur ajoutée	851 802	851 802		
Autres impôts taxes et assimilés	156 381	156 381		
Groupe et associés	34 957	34 957		
Autres dettes	4 203 370	4 203 370		
TOTAL	10 420 656	10 420 656		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	131.5800	3 800			3 800

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Acquisition		534 196	1 530 910	2 065 106	
APS 34			335 135	335 135	
Total		534 196	1 866 045	2 400 241	

Concernant les fonds de commerce, ils sont valorisés sur la base du nombre de contrat détenus par la société et une dépréciation est comptabilisée lorsque cette dernière devient inférieure à la valeur brute inscrite en comptabilté.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Instal.géné.agenc.aménag.div.	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel informatique	Dégressif et Linéaire	3 ans
Logiciel	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel transport	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Opérations à long terme

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux et en excluant les frais financiers."
Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	39 763
Autres créances	42 674
Disponibilités	2 800
Total	85 237

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 394
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	317 285
Dettes fiscales et sociales	797 091
Autres dettes	521 820
Total	1 637 590

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	50 834
Total	50 834

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	9
Agents de maîtrise et techniciens	75
Employés	71
Total	155

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
plus de 60 ans		9 442
55 à 59 ans	1 à 5 ans	36 826
50 à 54 ans	6 à 10 ans	54 486
40 à 49 ans	11 à 20 ans	104 508
30 à 39 ans	21 à 30 ans	93 797
moins de 30 ans	plus de 30 ans	28 324
Engagement total		327 383

Hypothèses de calculs retenues

Les engagements de la société en matière d'indémnités de depart à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable. L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon retrospectif avec prorata temporis sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- Paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la date de clôture, ancienneté, statuts, taux de mortalité et salaire brut annuel),

- Données spécifiques à la société (convention collective, hypothèses de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisible du personnel et taux de charges sociales),

- Taux d'actualisation de 1,55 %.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	26 160
Total des allègements	26 160

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Divers sinistres	72 676
Divers IJSS	17 579
Formation	24 371
Aide emploi	30 356
Total	144 982